

Trois équipes d'économistes en arrivent toujours au même constat. Faire partir les actifs plus tard est le seul levier viable

Déficit des retraites : toujours pas de solution miracle

Dure réalité

La semaine dernière, dans la revue *Commentaire*, le président du Conseil d'orientation des retraites, Gilbert Cette, signalait « à titre personnel » un article préconisant une nouvelle réforme des retraites. **Au menu : un « âge de référence » fixé à terme à 65 ans, une décote de 10% pour ceux souhaitant partir plus tôt et un étage de capitalisation financé par les pensions de retraite.**

Sarah Spitz

NOSTALGIQUES DU CONCLAVE sur les retraites, on vous voit ! Une madeleine de Proust vous est offerte par le Conseil d'orientation des retraites (COR). Presque un an après l'échec de ces discussions qui ont tenu en haleine le milieu social et économique, le COR planche de nouveau sur les différentes manières de résorber le déficit des retraites. Avec en ligne de mire un débat présidentiel très attendu pour - théoriquement - trancher la question en 2027.

Un groupe de travail se réunit ce jeudi sur le thème « Impact macroéconomique des leviers d'équilibre financier d'un système de retraite », comme révélé par *Le Monde*. Pour nourrir les réflexions, de nouvelles simulations économiques ont été menées. La conclusion ? Toujours la même. Seul un recul de l'âge effectif de départ à la retraite est positif pour l'économie.

« Quel que soit le modèle retenu, trois des quatre leviers - hausse de cotisations salariales, hausse de cotisations employeurs et baisse relative des pensions - présentent un caractère récessif à court ou moyen terme », lit-on dans le document de synthèse consulté par *L'Opinion*. Soit exactement le constat dressé par la Cour des comptes en avril dernier.

Celle-ci s'était alors appuyée sur des travaux de la direction du Trésor et de l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques). Le COR a fait appel à ces deux organismes - le second utilisant cette fois un autre modèle - mais aussi au laboratoire I-MIP. Ce nouveau pool d'économistes confirme ce qui est déjà connu.

Tout d'abord, le scénario d'une hausse de 6 milliards d'euros des cotisations payées par les employeurs est étudié. Résultat immédiat : le travail coûte plus cher aux entreprises, il y aurait donc moins d'emplois et les prix augmenteraient sous la poussée des coûts de production, freinant ainsi la consommation. Les trois modèles projettent tous une baisse du PIB d'environ 0,1 point, et entre 24 000 et 47 000 emplois supprimés d'ici deux ans.

Rogner. A plus long terme, les analyses divergent : le Trésor parie sur une détérioration économique, quand l'OFCE prévoit que la dégradation économique s'estompe - mais il faudra d'abord passer le pic récessif à horizon cinq ans. De son côté, l'I-MIP projette une évolution un peu moins mauvaise, mais aussi plus constante dans le temps.

Et si ces 6 milliards de cotisations étaient payés par les salariés ? Les effets économiques attendus seraient similaires, passant cette fois par une baisse du pouvoir d'achat et donc de la consommation, freinant ensuite l'activité et l'emploi. Au bout de deux ans, les trois modèles prédisent là encore une baisse du PIB de 0,1 point et 16 000 à 27 000 emplois en moins.

A plus long terme, de nouveau, le modèle du Trésor est plus pessimiste avec une baisse de 0,3 point de PIB et 83 000 emplois supprimés. L'OFCE prédit un pic récessif au bout de cinq ans avant un retour à la normale vingt ans plus tard, quand l'I-MIP table sur une voie médiane.

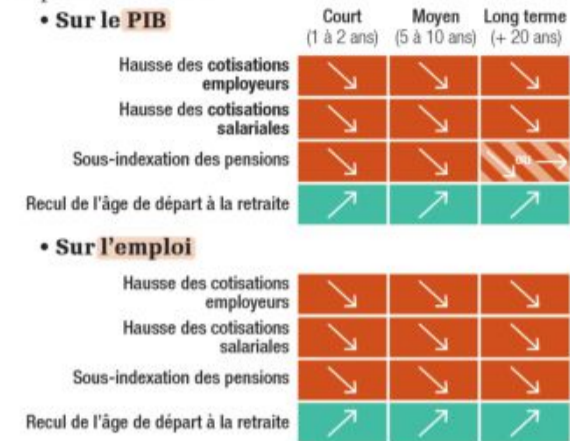
Troisième levier : agir sur les dépenses du système en rognant les pensions de retraite de 6 milliards. De quoi porter atteinte au pouvoir d'achat des retraités et donc, à la consommation. En deux ans, le PIB diminuerait encore une fois, de 0,1 point selon deux des trois organismes, et 7 000 à 18 000 postes seraient supprimés.

Toutefois, « à moyen terme », la baisse des prix ferait gagner en compétitivité, venant doper la balance commerciale et l'investissement. Plus tard, l'effet récessif deviendrait même « significativement plus faible », nous apprend le document de synthèse, avec un niveau d'emploi de retour à son niveau habituel. Autrement dit, les effets économiques de ce levier seraient un peu moins négatifs et dureraient moins longtemps.

Mais faire partir en retraite les actifs un an plus tard reste la seule mesure vraiment positive pour l'économie. En seulement deux ans, elle pourrait générer 50 000 emplois d'après l'OFCE,

Le report de l'âge de départ est la seule solution non-récessive

Impact des mesures



« L'OPINION » / SOURCE : SYNTHÈSE DES ANALYSES DE DG TRÉSOR, I-MIP ET OFCE PAR LE CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES

et même 142 000 d'après le Trésor, alimentant une croissance du PIB de 0,1 à 0,5 point. Au fil du temps, les trois modèles de projection montrent la même tendance : l'économie continuerait d'en récolter les fruits, une fois passé un effet de hausse temporaire du chômage. Ainsi, plus de 200 000 emplois seraient créés au bout de vingt ans avec une hausse du PIB de 0,6 à 0,8 point.

De quoi faire pencher une autre balance dans le bon sens, celle des finances publiques qui y gagnerait 0,3 à 0,7 point de PIB au bout de vingt ans. Sans commune mesure avec les effets des autres scénarios.

@sarah_spitz

Au regard du contexte budgétaire, les subventions aux producteurs sont dans le viseur de la Cour des comptes

Aides aux renouvelables : le secteur ajuste sa défense

Dans le viseur

Le soutien public aux renouvelables a représenté en moyenne 3 milliards d'euros par an de 2016 à 2024, selon la Cour des comptes. Le gouvernement a diligenté sur le sujet une mission (Lévy-Tuot) qui doit rendre ses conclusions d'ici à la fin du mois.

Jade Grandin de l'Eprevier

MALGRÉ LA PUBLICATION, il y a un mois, d'une programmation pluriannuelle de l'énergie lui garantissant la demande publique, le secteur des renouvelables n'est pas sorti de l'ornière. Mardi soir, la Cour des comptes a recommandé de « mieux suivre, contrôler et maîtriser » le soutien public aux producteurs de renouvelables et de biométhane, qui a représenté 2,9 milliards d'euros par an, en moyenne, de 2016 à 2024. Avec une forte volatilité en fonction des prix de marché. L'ensemble des contrats de soutien en vigueur représente des engagements financiers de 87 milliards d'euros pour l'Etat, avertit la Cour des comptes.

D'ici à la fin du mois, le sujet sera à nouveau sur la table avec la publication des conclusions de la mission de l'ex PDG d'EDF Jean-Bernard Levy et du haut fonctionnaire Thierry Tuot, à la demande du Premier ministre Sébastien Lecornu, sur « l'optimisation des soutiens publics aux énergies renouvelables électriques et au stockage d'électricité ». Le gouvernement souhaite « un modèle de soutien plus efficace, plus soutenable et mieux partagé entre acteurs publics et privés, dans un contexte budgétaire exigeant et face à la maturité croissante des filières ».



L'ensemble des contrats de soutien aux énergies renouvelables représente des engagements de 87 milliards d'euros pour l'Etat, prévient la Cour des comptes.

La Cour des comptes propose déjà huit recommandations, comme augmenter la concurrence entre producteurs en supprimant systématiquement 20 % de leurs dossiers déposés aux appels d'offres publics (afin de jouer à la baisse sur les tarifs), introduire dans les futurs contrats des clauses de révision pour mieux tenir compte des coûts d'exploitation susceptibles de baisser, et réviser régulièrement en fonction des marchés le taux servant au calcul de la compensation des frais financiers des opérateurs.

En réaction à ce rapport que ne manqueront pas de brandir les détracteurs des renouvelables au cours des prochains mois, les professionnels du secteur et experts de l'énergie ont vivement réagi jeudi. Trois grands arguments émergent.

D'abord, la distinction entre passé et présent. « Les chiffres clés de ce rapport sont établis en moyenne totale, alors que les anciens projets, notamment solaires, ont coûté très cher, et que les nouveaux coûtent très peu cher. C'est important de faire la distinction car les soutiens visaient justement à faire des filières plus matures et des ENR moins chères », commente Andreas Rüdinger, coordinateur transition énergétique à l'Iddri (Institut du développement durable et des relations internationales).

Stratégie. Ensuite, l'idée, plus débattue, qu'il faut comparer ce soutien à la facture carbone. « Notre pays dépense chaque année près de 60 milliards d'euros pour importer des énergies fossiles, soit le budget de la Défense, insiste dans un communiqué le Syndicat des énergies renouvelables (SER). Le bouclier tarifaire a coûté 24 milliards d'euros uniquement pour le plafonnement des tarifs de l'électricité et du gaz en 2023, et de l'ordre de 60 milliards sur deux ans si on y ajoute l'ensemble des mesures sectorielles, sans que ces sommes aient constitué en quoi que ce soit un investissement de protection pour le futur ».

Le secteur présente d'ailleurs ses subventions comme des « investissements stratégiques pour la France ». Face à la volatilité des prix du pétrole, ce n'est « pas seulement une ligne de dépense [mais] un investissement dans notre souveraineté », renchérit dans un communiqué Jérémie Almosni, délégué général de France renouvelables.

Dernière grande ligne de défense, le fait que l'administration française pousse à la hausse le coût du mégawattheure renouvelable. « La France se distingue par le cadre de développement le plus contraignant d'Europe », avance France renouvelables. Et de citer les « restrictions d'usage des surfaces, contraintes paysagères et militaires, plafonds de hauteur, limitations de dimensionnement, raréfaction foncière organisée ou encore allongement des délais administratifs » qui ont « obéré les possibilités d'économies d'échelle et d'optimisation technologiques ».

L'Etat organise « les appels d'offres, le zonage, la mesure des seuils de puissance, l'ensemble des contraintes réglementaires » qui structurent les coûts des projets, insiste le syndicat professionnel.

D'après Andreas Rüdinger, « la France a un potentiel technique et un gisement meilleurs qu'en Allemagne mais des prix 30 % à 50 % plus élevés pour l'éolien. Pour le solaire, c'est encore plus frappant. » Baisser les coûts, un objectif qui mettra d'accord tout le monde.

@JadeGrandin

Sur fond de nouvelle poussée de fièvre sur le pétrole, l'institution européenne révise ses prévisions et présente plusieurs scénarios

La BCE n'entend rien lâcher sur l'inflation

Chaud devant

La Banque centrale européenne a décidé à l'unanimité de maintenir inchangés ses trois principaux taux d'intérêt. Et se dit déterminée « à garantir la stabilisation de l'inflation à notre objectif de 2% à moyen terme ».

Muriel Motte

« WE DON'T KNOW. Nobody knows », a martelé le président de la Fed américaine, Jerome Powell, à l'issue de la réunion monétaire de la banque de Washington, mercredi. A des journalistes qui l'interrogeaient sur l'impact possible de la guerre au Moyen-Orient, le patron de la Fed n'a pas essayé de cacher son ignorance.

En revanche, la Banque centrale européenne en sait un peu plus sur les premiers impacts de ce nouveau conflit. Ses économistes ont travaillé d'arrache-pied pour établir un nouveau scénario de base incluant la flambée des prix du pétrole depuis l'offensive israélienne américaine en Iran. Sa présidente Christine Lagarde en a présenté les conclusions jeudi.

Le taux d'inflation moyen de la zone euro devrait être très impacté cette année : la projection de la BCE passe de +1,9% (scénario de décembre 2025) à +2,6%. Le surplus de hausse des prix les deux années suivantes serait moins sensible. Le taux de croissance de l'économie est, lui, revu en baisse. La BCE espérait voir l'activité progresser de 1,2% en 2026, l'objectif est ramené à 0,9% seulement, reflétant les effets mondiaux de la guerre sur les marchés des matières premières, les revenus réels et la confiance.

Face au choc qui est déjà en train de rejaillir sur les prix à la pompe, alors que des gouvernements commencent à réagir pour protéger les consommateurs, Christine Lagarde appelle à la prudence. « Toute réponse budgétaire devrait être temporaire, ciblée et adaptée. »

De son côté, la banque de Francfort n'entend pas se laisser submerger par la pression. Pour se tenir prête à toute éventualité, ses éco-

nomistes ont établi deux scénarios alternatifs, plus sombres. Un scénario « adverse » prévoit un pic d'inflation à 3,5% cette année, suivie d'une rechute rapide, à 2,1% l'an prochain.

Stabilisation. Dans le scénario « sévère », le choc sur les prix du pétrole et du gaz s'installe durablement dans l'économie. Le pic d'inflation n'est atteint qu'en 2027, à 4,8%. Et son taux aurait plus de mal à redescendre (2,8% en 2028), ce qui risque d'entraîner des effets de second tour liés à des revendications salariales.

« Nous sommes bien positionnés et bien équipés pour faire face à la situation », assure Christine Lagarde. Quoi qu'il arrive, la BCE reste « déterminée à assurer la stabilisation de l'inflation au niveau de l'objectif de 2% à moyen terme », a répété sa présidente. Les marchés sont convaincus qu'elle ne restera pas l'arme au pied dans les prochains mois. Avant même la conférence de presse, ils « pricaient » 70 points de base de hausse des taux directeurs cette année. Et lorsqu'autant outre-Manche, où la Banque d'Angleterre a tenu le même discours rigoureux jeudi.

« L'accent mis sur les risques haussiers pesant sur les perspectives d'inflation dans le communiqué, ainsi que le relèvement de 0,7 point de la prévision pour 2026 dans le scénario central [de la BCE] témoignent des préoccupations de la banque face à un regain de pressions inflationnistes et de sa volonté d'y répondre, le cas échéant, par des hausses de taux », analyse Felix Feather, économiste chez Aberdeen. Lui-même s'attend à une majoration, au moins, des taux directeurs européens d'ici à la fin de l'année.

Le précédent de 2022 est encore frais dans les esprits des économistes, qui ont amélioré leurs modèles et leurs outils pour évaluer les transmissions d'un « choc d'offre » sur l'inflation. Mais la BCE doit aussi tenir compte du fait que cette phase aiguë de hausse des prix est restée dans la mémoire des ménages et des entreprises européennes, qui pourraient être plus réactifs dans leurs revendications...

@murielmotte